

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE art. L2315-63



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour but de permettre aux membres du comité d'être en mesure d'exercer pleinement les attributions économiques du CSE, et notamment de :

- comprendre les règles de fonctionnement du CSE ;
- clarifier ses droits et obligations pour exercer efficacement son mandat en équipe ;
- connaître et mettre en œuvre les missions du CSE ;
- maîtriser le processus de consultation du CSE ;
- comprendre les mécanismes de base de la comptabilité et de l'analyse financière.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Jour 1 : organisation et fonctionnement

L'exercice du mandat d'élu au CSE :

- votre rôle : synthèse des domaines d'intervention du CSE ;
- les événements impactant votre mandat ;
- la protection attachée au statut d'élu et l'intervention de l'Inspection du travail.

L'organisation interne du CSE :

- la composition tripartite : présidence, titulaires/suppléants et représentants syndicaux ;
- les membres en charge de la gestion et de l'administration ;
- les principales clauses du règlement intérieur du CSE.

Les réunions plénières du CSE :

- la préparation des réunions entre élus et l'élaboration de l'ordre du jour ;
- les participants, le rôle du président et le déroulement de la séance ;
- l'établissement du procès-verbal : sa valeur juridique, les pièges à éviter et la question des informations confidentielles ;
- la communication auprès des salariés.

Les moyens et les ressources du CSE :

- les heures de délégation ;
- la liberté de déplacement ;
- l'utilisation des budgets alloués au CSE.

Durée

5 jours

Public

Membres du CSE

Lieu

Dans nos locaux ou dans les vôtres

Formateurs

Juriste en Droit social et Relations du travail, et spécialiste en gestion et finance d'entreprise / expert-comptable

Les + Soxia

- 14 ans d'expérience dans le social
- une équipe d'experts dédiés
- des services étendus

En savoir plus

T. 01 30 09 89 09

info@soxia.com

FORMATION ÉCONOMIQUE DES MEMBRES DU CSE

PROGRAMME DE LA FORMATION - SUITE

Jour 2 : les attributions du CSE

Les principales attributions du CSE :

- les fondamentaux du rôle du CSE : l'expression collective et l'intérêt des salariés ;
- synthèse des différents domaines de compétence du CSE.

L'information / consultation du CSE :

- les principaux sujets de consultation : la compétence du CSE ;
- le moment de la consultation (quand le CSE doit-il être informé et consulté ?) ;
- les délais préfix encadrant la procédure – les points de vigilance et les enjeux ;
- les possibilités de négocier avec votre direction pour anticiper les difficultés ;
- l'accès à l'information, l'utilisation de la BDES et la préparation des questions ;
- comment émettre un avis motivé ? Comment améliorer sa communication auprès des salariés ?

Les 3 informations / consultations périodiques :

- les orientations stratégiques ;
- la situation économique et financière et le rôle de la commission économique ;
- la politique sociale, l'emploi et les conditions de travail ;
- le recours à l'expertise par le CSE : processus et pièges à éviter.

Jours 3 & 4 : les mécanismes de base de la comptabilité et l'analyse financière

Les comptes de mon CSE : la forme des comptes, la banque, les placements, tenir la comptabilité sans être comptable, la gestion des stocks, les règles URSSAF.

Comprendre les éléments financiers de votre société / groupe :

- reconnaître les éléments financiers ;
- analyser le compte de résultat ;
- révision sur le compte de résultat et cas pratique ;
- le futur de votre société / groupe ;
- le bilan ;
- les questions à poser lors des réunions de présentation (compte de résultat et bilan) ;
- l'environnement de votre société / groupe ;
- les groupes et leurs spécificités ;
- l'épargne salariale.

Jour 5 : les restructurations d'entreprise : fusions, scission, plan de licenciement pour motif économique

- les principes ;
- les impacts d'un transfert sur les salariés et pour le CSE ;
- les licenciements pour motif économique ;
- la rupture conventionnelle collective.

À propos de Soxia

Soxia est une société d'expertise comptable et de conseil spécialisée en accompagnement des CE et CSE. Nous proposons des missions légales (PSE, consultations sur la stratégie ou sur la situation économique, ...), des missions comptables et d'aide à la gestion de votre CE/CSE, mais aussi des formations dispensées par les experts de notre équipe (expert-comptable, juriste, ...). Choisir Soxia, c'est choisir des professionnels du dialogue social qui comprennent et partagent vos enjeux.

Nos 3 objectifs

- Vous donner des réponses face à une direction conseillée
- Vous donner les clefs pour mieux représenter les salariés
- Vous faire aller plus loin dans votre rôle